

## COMPTE-RENDU REUNION DU 8 DECEMBRE 2004

---

Le groupe « Eau » du S3PI de l'estuaire de l'Adour s'est réuni le 8 décembre 2004 sur le site de LBC pour une présentation du site et notamment de sa filière de traitement des eaux.

### PRESENTS

---

<b>Mme DEQUEKER</b>	Présidente du groupe Eau – Déléguée à l'environnement – Ville d'Anglet
<b>M. IVANDEKICS</b>	LBC Bayonne – Président des usagers du port
<b>M. DUGALLEIX</b>	ZIPADOUR
<b>Mme BIRLES</b>	Mairie de Tarnos
<b>Mme DUHART</b>	Mairie de Boucau
<b>Mme PLAGNOT</b>	CCI Bayonne Pays Basque
<b>M. SOETAERT</b>	LBC Bayonne
<b>M. CHAPRIER</b>	Raffinerie du midi Boucau
<b>M. LORFEVRE</b>	Raffinerie du midi
<b>M. DELMAS</b>	DRIRE Bordeaux
<b>M. CATS</b>	DRIRE Subdivision des Landes
<b>M. AMIEL</b>	DRIRE Subdivision de Bayonne
<b>M. RIVIERE</b>	DDE Service Développement durable Réglementation Police de l'eau
<b>Mme DULIN</b>	DDASS Pôle Santé Social Anglet
<b>M. ANDRE</b>	Institut des milieux aquatiques
<b>Mme TUCOULET</b>	Ville de Tarnos Service Environnement
<b>Mme MELQUIOT</b>	Aciérie de l'Atlantique Boucau
<b>Mme TEMPLIER</b>	Surfrider Foundation Europe
<b>M. BOTELLA</b>	Conseil Environnement Intervention
<b>Melle GONZALEZ</b>	Communauté d'agglomération de Bayonne Anglet Biarritz
<b>Mme TURBEZ</b>	Lyonnaise des Eaux France
<b>Mme BERGERON</b>	Lyonnaise des Eaux France

**Sont excusés :** MM. BERTHET et OLIVE (Mairie d'Anglet), M. BESSE (DDAF des Landes), Mme DARTHOS (Conseil Général des Landes), M. FAURIE (Station de Pilotage de l'Adour), Mme FIGURA, MM. GENS, JAFFRE, RENARD et VIVIER, , Mme RAMADE (Communauté d'Agglomération B.A.B.), M. GOURANTON (Lyonnaise des Eaux), M. MENY (DIREN), M. SANKOU (Base Navale de l'Adour), M. BAREILLE (LCABIE), M. TRUT (IFREMER), MM. CHARDENAS GARIADOR et CHEVALIER, Mme LACROIX, Mlle LAMOUREUX (Agence de l'eau Adour Garonne), M. MOUGUIART (UFR Sciences et techniques Côte Basque), M. SIMON (Institution Adour), Mme DARMENDRAILLE, MM. CHARIER et PLAN (Mairie de Bayonne), M. VEUNAC (Mairie de Biarritz), Mme VINCENS (Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques), Mme FRONZES (SMUN).

Le groupe est accueilli par **M. IVANDEKICS** et **M. SOETAERT** sur le site industriel de LBC Bayonne.

**M. IVANDEKICS** invite le groupe à le suivre afin de visiter les lieux.

### Éléments de commentaire durant la visite sur site :

#### ► **Présentation générale**

C'est en 1980, que LBC (à l'époque LBC - Sotrasol) a installé une base de stockage de produits pétroliers et de produits chimiques liquides sur la zone industrielle portuaire de Bayonne – Tarnos.

LBC, société à capitaux majoritaires américains, est l'un des premiers intervenants mondiaux dans le domaine du stockage des produits chimiques : 12 terminaux de stockage répartis en Europe et aux États-unis.

Le métier de LBC Bayonne est de réceptionner, stocker puis redistribuer pour le compte de ses clients de nombreux produits chimiques et hydrocarbures. 35 personnes travaillent sur le site qui fonctionne 24h/24, 7j/7 pendant toute l'année.

La réception et la redistribution des produits s'effectuent par différents moyens : tuyaux, navires, camions, chemin de fer.

Le site de LBC Bayonne possède à l'heure actuelle une capacité de stockage globale de 103 241 m<sup>3</sup> sur une superficie de 5 ha (4ha de réserve pour des projets d'extension éventuelle).

Les produits sont répartis en 23 réservoirs de stockage regroupés par compatibilité en 7 cuvettes de rétention étanches.

Les produits stockés sont :

- le méthanol (2 réservoirs de 7 500 m<sup>3</sup>, 1 réservoir de 4 985 m<sup>3</sup>, 2 réservoirs de 2 500 m<sup>3</sup> et 1 réservoir de 1 450 m<sup>3</sup>) ;
- l'acide acétique (2 réservoirs de 2 545 m<sup>3</sup>, 2 réservoirs de 836 m<sup>3</sup>) ;
- le pétrole brut (3 réservoirs de 15 000 m<sup>3</sup>) ;
- l'acétate de vinyle (1 réservoir de 2 900 m<sup>3</sup>, 1 réservoir de 1 495 m<sup>3</sup>) ;
- les produits pétroliers (gazoil, butane) ;
- les huiles minérales et végétales ;
- les additifs.

Différentes techniques sont mises en œuvre suivant les cuves pour assurer un stockage de qualité pour chaque produit ainsi que pour limiter les risques et les pollutions :

- écran interne flottant dans les cuves à méthanol pour limiter l'émission de Composés Volatils ;
- maintien de température à 17°, par échangeur vapeur / eau et circulation de l'eau chaude dans un serpentin autour des cuves à acide acétique pour éviter sa cristallisation ;
- stockage à toit flottant dans les bacs de pétrole brut et autres produits insolubles dans l'eau pour limiter la présence d'air dans les cuves. Détection et protection automatiques contre le feu ;
- utilisation d'azote gaz dans les cuves d'acétate de vinyle pour éviter l'effet de claquage (arc électrique) et assurer ainsi un stockage plus sûr.

Les cuvettes de rétention, chacune d'une capacité utile supérieure à 50% de l'ensemble des capacités des bacs qu'elle contient et des eaux d'extinction, sont en béton armé d'une résistance de 6 heures au feu. Par ailleurs, chaque réservoir est équipé de couronnes d'arrosage. Il existe également des déversoirs à mousse qui peuvent fonctionner en traitement préventif en cas d'épandage, ou curatif en cas d'incendie.

Toutes les cuvettes de rétention ne sont pas terminées mais elles le seront courant 2005.

A chaque cuvette correspondent une ou plusieurs pompes permettant le remplissage et la vidange des réservoirs ainsi que la circulation des produits avec les appointements, les postes du chemin de fer et les postes de camions. Toutes ces pompes sont installées en rétention inox, excepté dans la zone de chargement de l'acide acétique, très corrosif pour l'acier et le béton, où le revêtement est carrelé.

A chaque opération de remplissage ou de vidange des réservoirs, il faut brancher et débrancher des flexibles : ces opérations génèrent des égouttures qui sont collectées et dirigées vers la station interne de traitement des effluents.

### ► La station de traitement des effluents

Au départ, la station était constituée d'un bac de béton de 350 m<sup>3</sup> recevant les eaux de lavage et les eaux de pluie. Lors d'événements pluvieux forts, la situation était un peu limite et les bactéries devaient accuser des variations de régime assez brutales.

Pour remédier à cette situation et optimiser le traitement biologique, un deuxième bac inox de 350 m<sup>3</sup> a été construit.

Avec deux bacs, le travail peut s'effectuer par bachées. 1 bac est en remplissage, l'autre en traitement.

Dans le bac de stockage, il est fréquent de trouver en surface des hydrocarbures, du fuel. Ces produits surnageants sont récupérés par des écrémeurs, puis réinjectés avec le pétrole brut ou incinérés.

Le procédé d'épuration est aérobie.

Les bactéries qui assurent le traitement viennent de la station de Tarnos, 200 tonnes ont été apportées au départ. Au cours du temps, elles ont muté et se sont parfaitement adaptées aux produits traités.

De plus, la connaissance des produits en stockage et une mesure de pH permettent la neutralisation avec de la soude du contenu avant le traitement.

La charge qui rentre en traitement est contrôlée, afin de travailler à charge constante ; un apport d'air et de nutriments est également réalisé en amont.

Ces conditions stables assurent un travail des bactéries optimum et sans stress.

Les eaux polluées alimentent en continu ce bassin, un débord par effet de surverse alimente le clarificateur - décanteur. Il n'y a aucun brassage, les boues sont décantées puis réinjectées dans le bassin.

Des mesures dans le décanteur (DCO et turbidité) permettent de détecter d'éventuelles boues en suspension avant que l'eau ne passe dans le canal de rejet.

Dans le canal de rejet sont contrôlés le débit, la DCO, le pH ainsi que les matières en suspension pour s'assurer qu'il n'y a pas de sortie de boue.

# S3PI

## Groupe Eau

Concernant les boues, du talc est utilisé comme additif pour lester les boues dans le clarificateur, car lorsque l'on traite du méthanol par exemple, les boues sont très légères et la décantation est moins bonne.

Régulièrement (2 à 3 fois par semaine), une partie des boues est récupérée et passe au travers d'une table d'égouttage qui permet de diviser par 20 le volume d'eau. Elles sont ensuite stockées à 6 - 7% de siccité (150 m<sup>3</sup>/an).

Puis des campagnes annuelles ou bisannuelles de centrifugation permettent de les sécher et arriver à 20% de siccité (40 m<sup>3</sup>). Ces boues sont alors transférées dans un centre de compostage en Gironde. Mélangées à des déchets verts, elles sont valorisées par épandage sur des terres agricoles.

### Réunion post-visite à :

**Mme DEQUEKER** ouvre la séance en priant l'assemblée de bien vouloir excuser son retard ainsi que l'absence des élus de Bayonne et de Mme FRONZES, tous retenus par les obsèques de M. BOUSTINGORRY, élu de Bayonne et délégué communautaire.

**Mme DEQUEKER** souhaite la bienvenue à **Mme TUCOULET** nouvellement arrivée à la ville de Tarnos.

Sans plus attendre, la parole est donnée aux deux représentants de LBC.

**M. IVANDEKICS** resitue brièvement l'entreprise. LBC holding est un groupe à capitaux américains, qui possède 12 dépôts en Europe et aux Etats-Unis.

Une capacité totale de stockage de 2 200 000 m<sup>3</sup> place LBC en numéro 2 mondial dans le stockage de produits chimiques.

600 personnes travaillent dans le groupe.

Aujourd'hui, le développement du groupe est axé au Moyen Orient (Chine, Singapour).

LBC Bayonne existe depuis 1980, a démarré son activité avec une capacité de stockage de 55 000 m<sup>3</sup>, et l'a portée aujourd'hui à 150 000 m<sup>3</sup>.

**M. IVANDEKICS** passe ensuite la parole à **M. SOETAERT** qui présente un diaporama reprenant les éléments concernant la station d'épuration de LBC (*diaporama joint*).

### Informations complémentaires à la visite :

Il existe une mesure de DCO dans le bassin de stockage qui permet une régulation du fonctionnement de la station en fonction de données de laboratoire. Une quantité de DCO (environ 1 400 kg) est stockée et permet de s'adapter aux débits et d'anticiper des événements en assurant quelques jours de traitement en cas de sécheresse ou à l'inverse en permettant une souplesse en cas de forte pluie.

Par ailleurs, la mesure de la quantité de DCO permet de calculer les quantités de nutriments (urée et phosphore) qui seront ajoutées.

### Questions - Débats :

**M. DELMAS** demande si un éventuel excédent de phosphore serait mesuré en sortie.

**M. SOETAERT** répond que chaque semaine des analyses sont effectuées par le laboratoire de Lagor, le phosphore est un des paramètres mesurés.

**M. CATS** demande où partent les eaux après traitement.

**M. SOETAERT** répond que les eaux traitées sont, après analyse (autocontrôle) et mesure des flux, rejetées dans le réseau pluvial de la zone (réseau SYDEC), l'exutoire de ce réseau se situant dans l'Adour entre RENO et SOCADOUR.

**M. CATS** interroge sur le réseau SYDEC.

**M. AMIEL** explique que l'histoire de ce réseau est complexe. Au départ, il s'agissait d'un ruisseau qui fut busé pour recueillir le pluvial. Au fur et à mesure, les industriels de la zone se sont branchés dessus, avec des arrivées d'eaux vannes. Face à cette situation trouble, personne ne voulait gérer ce réseau.

Finalement, c'est le SYDEC qui l'a récupéré et a fourni un gros travail pour reconduire les eaux vannes ailleurs et tenter d'y voir clair entre les eaux pluviales et les eaux industrielles.

Quand l'Acierie s'est installée, le collecteur a été sectionné dans sa partie Sud.

Ce collecteur a 40 ans mais les plans permettant son suivi ont 3 ou 4 ans seulement.

Au fur et à mesure, les arrêtés de la DRIRE permettent d'améliorer la situation.

**M. BOTELLA** remarque le travail d'investissement et le métier mis en œuvre à LBC et chez d'autres industriels pour traiter les eaux.

Il s'étonne que malgré les résultats de l'étude estuaire montrant une mauvaise qualité des eaux liée à des apports de l'agglomération, les collectivités restent hors la loi et ne traitent pas convenablement leurs eaux.

**Mme DULIN** explique qu'une partie de la population rive gauche de Bayonne n'est pas encore raccordée aux stations d'épuration.

**M. AMIEL** souligne que cette étude estuaire montrait également qu'une large part de la pollution venait de l'amont.

**M. BOTELLA** constate que comme dans d'autres cas, on a une belle réglementation en France, des services qui se superposent, mais qu'au bout on n'a pas une bonne qualité de l'eau.

**Mme DEQUEKER** clôt les échanges et interpelle M. RIVIERE de la DDE, afin qu'il présente les grandes lignes de la réorganisation de la DDE.

**M. RIVIERE** explique qu'il remplace M. DURANDEAU, à présent en charge des services maritimes et bases aériennes, susceptibles d'être décentralisés d'ici 2 ans.

**M. RIVIERE** travaillait à l'origine avec M. ETCHEVERRY pour la police de l'eau et les eaux continentales.

La DDE a mis à profit la réorganisation pour distinguer les missions régaliennes (police de l'eau) de celles d'ingénierie publique.

# S3PI

## *Groupe Eau*

Une réforme concernant la police de l'eau est en cours et semble pressentir la DDA comme service gestionnaire. Le préfet, fin mars 2005, désignera le service chargé de la police de l'eau.

**Mme DEQUEKER** propose que la prochaine réunion du groupe Eau soit notamment consacrée à la présentation du nouvel organigramme de la DDE et clôt la réunion.

### Pièces jointes au compte rendu :

#### **La station de traitement**

*Supports de la présentation de M. IVANDEKICS - LBC*